



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DE L'AUBE

LE PREFET

Troyes, le

4 - FEV. 2013

Monsieur le Président ,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la sécurité du site de la centrale nucléaire de production d'électricité (CNPE) de Nogent-sur-Seine.

Vous souhaitez en particulier être rendu destinataire du plan particulier d'intervention (PPI) et être informé des dispositifs de surveillance existants.

S'agissant du PPI, je vous confirme que ce document est intégralement mis en ligne sur le site internet de la préfecture de l'Aube (thématique sécurité / sécurité civile). Seuls les plans d'accès au site ainsi que les plans internes ne sont pas communicables. Ce document a fait l'objet, avant son approbation, d'une consultation publique dans toutes les communes concernées ainsi qu'à la préfecture de Seine et Marne. A l'issue de la période réglementaire de quatre semaines de consultation, quelques très rares observations ont été portées sur les registres prévus à cet effet.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Pour le préfet
Le directeur de Cabinet

Alexandre SANZ

Monsieur Jean-Paul BACHY
Président du Conseil régional de Champagne-Ardenne